

PROJET TRAVAIL DECENT

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS D'HYGIENE, SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Marché N°001/CNTG-WSM/ ENABEL/2023

DEMANDE DE PRIX_001/CNTG/2023

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Projet intitulé "*Promotion du Travail Décent en Guinée pour assurer un renforcement de l'employabilité de jeunes demandeurs d'emplois, une meilleure connaissance des droits au travail, un accès plus durable à la santé et des cadres de dialogue favorables à plus de travail décent et formel pour des travailleurs/euses précaires, spécialement des femmes et des jeunes*" appuyé par l'Agence Belge de développement (ENABEL) en Guinée et mis en œuvre par WSM et ses partenaires sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou, la confédération nationale des travailleurs de Guinée (CNTG) cherche à acquérir divers matériels de santé et sécurité au travail pour la formation pratique en Hygiène/santé/sécurité au travail.

La CNTG invite par le présent appel d'offres, les candidats intéressés à présenter leurs offres sous plis fermés pour la fourniture des équipements conformément aux exigences contenues dans le présent document.

Ces matériels à acquérir sont composés d'un lot unique.

Lot unique : Equipements de protection individuelle (EPI).

1. PROJET	
TITRE DU PROJET :	Promotion du Travail Décent en Guinée pour assurer un renforcement de l'employabilité de jeunes demandeurs d'emplois, une meilleure connaissance des droits au travail, un accès plus durable à la santé et des cadres de dialogue favorables à plus de travail décent et formel pour des travailleurs/euses précaires, spécialement des femmes et des jeunes.
CODE DU PROJET :	WSM21-007

2. OBJET DE LA DEMANDE	
INTITULE DU MARCHÉ :	Acquisition d'équipements d'hygiène, santé et sécurité au travail pour les travailleurs du secteur agricole (équipements de protection individuelle EPI).
REFERENCE: Projet ENABEL-CNTG/WSM	001/CNTG-WSM/2023
DATE DE LA DEMANDE :	01/05/2023

3. INSTRUCTIONS		
RECEPTION DES OFFRES :	DATE :	19/05/2023 à 16h00 au plus tard
	LIEU :	Un exemplaire original de l'offre signé et daté sera introduit sur papier + une copie originale sur clé USB et 3 copies sur papier comportant <Nom du fournisseur> <N° Réf marché > avec la mention « À ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des offres ». Ceci sera mis dans une enveloppe fermée bien distincte avec inscription : avec la mention « À ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des offres », à transmettre à la commission CNTG sise à Kaloum quartier Boulbinet au siège de la CNTG, non loin du ministère de l'information et de la communication NB : Les plis en retard ne seront pas pris en compte Tel : +224 621 15 10 04 / +224 625 76 17 51
DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :	60 jours	

4. DOCUMENTS DU MARCHÉ		
N°	DENOMINATION	N° ANNEXE
1.	Formulaire de soumission <u>signé</u> : A JOINDRE OBLIGATOIREMENT	Annexe 1
2.	Offre de prix / Décomposition du prix global et forfaitaire <u>signée</u> : A JOINDRE OBLIGATOIREMENT	Annexe 2
3.	Conditions du marché	Annexe 3
4.	Spécifications techniques	Annexe 4
5.	Déclaration critères d'exclusion obligatoire signée : A JOINDRE OBLIGATOIREMENT	Annexe 5

6.	Offre technique signée, documentation technique des fournitures / photos : A JOINDRE OBLIGATOIREMENT : sur base de l'annexe 6	Annexe 6
7.	RCCM : A JOINDRE OBLIGATOIREMENT	A joindre
8	Références : Attestations de bonne fin et/ou bons de commande	A joindre

* **A joindre obligatoirement à l'offre** : la notification et ces documents constituant le contrat.

ANNEXE 1. FORMULAIRE DE SOUMISSION.

INTITULE DU MARCHÉ :	Acquisition d'équipements d'hygiène, santé et sécurité au travail (équipements de protection individuelle EPI).
REFERENCE: Projet ENABEL-CNTG/WSM	001/CNTG-WSM/2023

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE	
DENOMINATION :	
ADRESSE :	
NUMERO D'ENTREPRISE :	
REPRESENTEE PAR (NOM ET PRENOM) :	
FONCTION :	
TEL :	
E-MAIL :	
N° DE COMPTE POUR LES PAIEMENTS :	
INSTITUTION FINANCIERE :	

Nous avons examiné et acceptons dans sa totalité le contenu de la présente demande. Nous nous engageons à exécuter sans réserve ni restriction ses dispositions conformément aux spécifications techniques aux conditions du marché, à l'offre de prix et tout autre document du marché. Nous déclarons que nous ne nous trouvons dans aucune des situations d'exclusion reprises ci-dessous. Est exclue la société / personne :

- Qui est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ;

- Qui a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ;
- Qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle ;
- Qui, en matière professionnelle, a commis une faute grave ;
- Qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale ;
- Qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation guinéenne ou celle du pays dans lequel il est établi ;
- Qui s'est rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant des renseignements exigibles en application du présent chapitre ou qui n'a pas fourni ces renseignements.

En cas de doute, nous fournirons à la demande de la CNTG les documents probants concernant notre situation.

DATE :	
SIGNATURE AUTORISEE :	

ANNEXE 2. OFFRE DE PRIX / DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE.

Lot unique : Acquisition d'équipements d'hygiène, santé et sécurité au travail (équipements de protection individuelle EPI).					
N°	DESCRIPTION	UNITE	QUANTITE	PU* HTVA (GNF)	PT* HTVA (GNF)
1	Gants enduction nitrile	unité	48		
2	Gants PVC simple	unité	48		
3	Bottes de sécurité	paire	68		
4	Chaussures de sécurité hautes	paire	68		
5	Lunettes-masque de protection	unité	58		
6	Lunette de protection incolore	unité	78		
7	Masque réutilisable	unité	78		
8	Masque à usage unique	unité	78		

9	Demi-masque jetable	unité	68		
10	Masques pliables	unité	78		
11	Combinaison de travail	unité	68		
12	Combinaison de travail	unité	68		
13	Charlotte jetable	unité	58		
14	Extincteur à eau	unité	18		
15	Extincteur à mousse	unité	18		
16	Les extincteurs à poudre sèche	unité	18		
17	Panneau de sécurité	unité	68		
18	Kit médical de premier secours	unité	68		
19	Casque	unité	68		
Montant HT (GNF) :					
Montant TVA (18%) :					
Montant TTC :					

DELAI DE LIVRAISON :	07 jours calendaires
LIEU DE LIVRAISON :	Bureau de la CNTG sis à Kaloum

DATE :	
SIGNATURE AUTORISEE :	

ANNEXE 3 : TERMES ET CONDITIONS DU MARCHE.

1. Pouvoir adjudicateur : La CNTG, au nom et pour le compte de laquelle agit valablement **M. El Hadj Ahmadou DIALLO, Secrétaire Général de la CNTG**, ou son représentant mandaté.
2. Adjudicataire : La société à qui le marché est attribué.

3. Les documents suivants seront considérés, lus et interprétés comme faisant partie intégrante du présent marché dans l'ordre hiérarchique suivant Les conditions du marché :
 - Les spécifications techniques
 - L'offre de prix / décomposition du prix global et forfaitaire,
 - Tout autre document faisant partie du contrat (les avenants suivent l'ordre hiérarchique du document qu'ils modifient),
 - L'offre technique avec l'appendice.
- 4 Les communications lui sont adressées par écrit et/ou par email. L'Adjudicataire s'assurera toujours de la bonne réception de toute communication écrite.
- 5 Toute remarque ou contestation de l'Adjudicataire sur une commande doit être formulée par écrit dans un délai de 10 jours calendaires à dater de la réception de celle-ci. A défaut, la commande est considérée comme acceptée.
- 6 En cas de remarque ou de contestation formulée dans la forme et le délai précités, le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'annuler la commande par simple notification écrite. L'annulation ne donne lieu à aucune indemnisation.
- 7 L'acceptation de la commande implique l'acceptation de l'ensemble des conditions s'y rapportant, en ce compris les présentes conditions spécifiques. Les conditions de vente de l'Adjudicataire ne sont pas applicables à la commande même si l'acceptation a lieu en référence à ces dernières.
- 8 L'acceptation d'une commande suppose en outre que l'Adjudicataire s'engage à fournir les éventuelles pièces de rechange pour la période d'utilisation totale prévue des produits livrés.
- 9 Le fait, pour le Pouvoir Adjudicateur, de ne pas faire respecter l'une des présentes conditions spécifiques à l'occasion de l'exécution de la commande ne signifie pas qu'il y renonce.
- 10 Les prix, tant unitaires que globaux, sont exprimés en GNF.
- 11 Sauf dispositions contraires convenues par écrit de commun accord, les prix fixés ne peuvent en aucun cas subir de majoration, quelle que soit la situation du marché
- 12 La commande pouvant faire suite à une demande de prix, peut ne porter que sur une partie d'un ou des biens et/ou services ayant fait l'objet de celle-ci.
- 13 Les délais de livraison convenus ainsi que les instructions relatives à l'adresse de livraison/d'exécution doivent être rigoureusement observés.
- 14 Tout envoi doit être accompagné d'une note d'envoi mentionnant le nom de l'Adjudicataire, la référence du marché et la référence du bon de commande, le contenu du colis.
- 15 Tout dépassement de la date de livraison spécifiée des biens et/ou documents associés et ce pour quelle que cause que ce soit, entraîne de plein droit et par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard d'exécution. Cette amende est limitée à un maximum de 10% du montant total de la commande.
- 16 Le Pouvoir Adjudicateur se réserve en outre la possibilité de résilier la commande et de s'adresser à un autre Adjudicataire suite à un retard de livraison de plus de 10 jours.
- 17 L'acceptation (réception provisoire) n'a lieu qu'après vérification complète par le Pouvoir Adjudicateur du caractère conforme des biens et services livrés.
- 18 L'acceptation se fait dans les locaux du Pouvoir Adjudicateur comme une réception provisoire complète.

- 19 L'acceptation implique le transfert de la propriété et des risques de dommage ou de perte.
- 20 En cas de refus entier ou partiel d'une livraison, l'Adjudicataire est tenu de reprendre, à ses frais et risques, les produits refusés. Le Pouvoir Adjudicateur peut, soit demander à l'Adjudicataire de fournir des marchandises conformes dans les plus brefs délais, soit résilier la commande et s'approvisionner auprès d'un autre fournisseur.
- 21 Les produits sont garantis pendant un an à dater de leur mise en service.
- 22 Pendant ce délai, l'Adjudicataire, à ses propres frais, répare ou remplace au choix du Pouvoir Adjudicateur tous vices, manquements et non-conformités constatés.
- 23 Le Pouvoir Adjudicateur indemne de tout dommage qui en résulte de manière directe ou indirecte,
- 24 Un nouveau délai de garantie d'un an s'applique aux réparations et aux biens ou services fournis en remplacement.
- 25 La réception définitive intervient à l'expiration du délai de garantie.
- 26 Les paiements sont effectués par virement ou en espèce en Francs Guinéens (GNF).
- 27 Le paiement au contractant des montants dus est effectué par le pouvoir adjudicateur dans un délai de trente jours.
- 28 La facture contient le détail complet des services qui justifient le paiement. La facture est signée et datée, et porte la mention « certifié sincère et véritable et arrêté à la somme totale de GNF (montant en toutes lettres) », ainsi que la référence, le N° du bon de commande, et l'intitulé du marché. La facture qui ne porte pas cette référence ne pourra pas être payée.
L'adjudicataire envoie les factures et le procès-verbal de réception du marché (si applicable) à l'adresse suivante :

M. El Hadj Ahmadou DIALLO – Secrétaire Général de la CNTG

Quartier : Boulbinet /Commune Urbaine de Kaloum – Conakry (République de Guinée).

ahmadoudiallo254@gmail.com

- 29 Les factures conformément établies et non contestées sont payées dans un délai de 30 jour calendaire après réception de la facture.
- 30 Aucun cautionnement n'est exigé.
- 31 L'Adjudicataire supporte tous les risques liés à l'exécution du marché.
- 32 Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions spécifiques relève de la compétence exclusive du tribunal guinéen.

Critères d'attribution

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre régulière, conforme aux spécifications techniques, qu'il juge économiquement la plus avantageuse en tenant compte du critère ci-dessous :

- **Prix : 100%.**

Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui a remis l'offre régulière économiquement la plus avantageuse.

Le pouvoir adjudicateur peut soit renoncer à passer le marché, soit refaire la procédure, au besoin suivant un autre mode.

Capacité technique :

Pour ce marché, le soumissionnaire doit disposer des **références suivantes** : Avoir exécuté au cours des années **2019 à 2022** deux marchés similaires (vente d'équipement de protection individuelle) chacun d'une valeur minimale de 20.000€. Les références doivent être prouvées par des attestations de bonne fin d'exécution et / ou bon de commandes émis(es) ou contresignées par l'organisation publique ou privée qui a réceptionné la commande. Les documents doivent contenir le montant et la date de la commande.

ANNEXE 4. SPECIFICATIONS TECHNIQUES.

N°	DESCRIPTION	UNITE	QUANTITE	Caractéristiques requises
1	Gants nitrile	Unité	48	<p>Gants de protection coté intérieur en caoutchouc semi dur et extérieur en tissu élastique</p> <p>Gant de manutention anti-coupure indice C</p> <p>Montage : tricoté une pièce, poignet élastique, support tricoté à partir de fibres haute ténacité HDPE, (polyéthylène haute densité PEHD)</p> <p>Enduction : PU (polyuréthane) sur la paume</p> <p>Tailles min : 8 à 11 (répartition équitable entre les tailles sauf décision commune).</p> <p>Fibres HDPE, pour une excellente protection contre les risques mécaniques et notamment la coupure.</p>  <p>« Photo indicative »</p>
2	Gants PVC	Unité	48	<p>Gants enduction simple PVC finition lisse</p> <p>PROTECTION CHIMIQUE – AKL</p> <p>Gant de protection. Tailles 8 ½ ou 9 ½.</p> <p>Enduction P.V.C. Simple finition lisse.</p> <p>Traitement Actifresh.</p> <p>Support coton interlock coupé/cousu.</p> <p>Longueur 35 cm.</p>  <p>« Photo indicative »</p>
3	Bottes de sécurité	Unité	68	<p>Bottes de sécurité en PVC :</p> <p>Botte de sécurité, série RAIN BOOT.</p> <p>Hauteur de la tige : 32.5 / 36.5 cm</p> <p>PVC bi-injection. Doublure : fourrure polyester.</p>

				<p>Première de propreté : fixe avec protection aluminium</p> <p>Semelle : PVC - Nitrile à crampons - tirettes de chaussage.</p> <p>Insert anti-perforation et embout de protection : Acier inoxydable, Talon absorbeur d'énergie semelage résistant aux hydrocarbures.</p> <p>Pointure : 40 à 45</p>
4	Chaussures de sécurité hautes	Unité	68	<p>Paire de chaussures de sécurité hautes</p> <p>EN 345 S1</p> <p>Pointure 40 à 45</p> <p>Taille : 37 cm.</p> <p>Poids : 420 g.</p> <p>Antistatique (dissipe des charges électrostatiques)</p> <p>Résistance électrique inférieur à 100 kW</p> <p>Isolation thermique</p> <p>Semelles résistantes à la chaleur (maxi 300° pendant une minute)</p> <p>Semelles anti-perforation</p> <p>Semelles anti-dérapante et résistante aux huiles,</p> <p>Fermeture lacets, embout anti écrasement semelle anti perforation acier inox.</p>
5	Lunettes-masque de protection	Paire	58	<p>Lunettes masque de protection oculaire Galeras</p> <p>PVC Ecran : polycarbonate Poids : 104 g.</p> <p>Traitement anti-rayures.</p> <p>EN166</p> <p>1 BT 9 marquages oculaires</p> <p>349 BT : marquage montures</p> <p>Z87.1-2003</p> <p>Z87 + : High impact : Résistance à l'impact</p>

				<p>Système d'aération dans les protections latérale</p> <p>Taille : <i>standard</i></p>  <p>« Photo indicative »</p>
6	Lunette de protection incolore	Paire	78	<p>Lunettes de protection</p> <p>Peut également être portée sur une autre lunette</p> <p>Incolore en polycarbonate</p> <p>Système d'aération dans les protections latérale</p> <p>Taille : Standard.</p>  <p>« Photo indicative »</p>
7	Masque réutilisable	Unité	78	<p>Masque réutilisable</p> <p>Masque respirant réutilisable</p> <p>Série 4000+ EN 405 :2001+A1 2009</p> <p>Demi-masques filtrants combinés à particule Vapeurs et gaz.</p>  <p>« Photo indicative »</p>
8	Masque à usage unique	Unité	78	<p>Masque contre les particules solides et liquides non toxiques et de faible à moyenne toxicité (concentration allant jusqu'à 12 x VME ou 10 x VLE. VME = Valeur Moyenne d'Exposition / VLE = Valeur Limite d'Exposition). C'est un masque type FFP2 certifié CE et conforme à la norme EN 149 : 2001.</p> <p>Demi masque FFP2 léger et confortable</p> <p>Barette nasale</p>

				<p>Sans valve élastique de maintien aux oreilles</p>  <p>« Photo indicative »</p>
9	Demi-masque jetable	Unité	68	<p>Masques anti-poussières Et anti-gaz Convient au travail de longue durée. Poids 260 g maxi.</p> <p>Demi-masque jetable</p> <p>Prêt à l'emploi : les filtres sont intégrés dans le masque et sont à jeter avec le masque lorsqu'ils ne sont plus efficaces.</p> <p>Léger pour un port agréable, 30 % plus léger qu'un demi-masque réutilisable avec cartouches Sans silicone.</p> <p>Un champ de vision dégagé.</p> <p>Soupape expiratoire au centre afin d'évacuer de manière efficace la chaleur et l'humidité.</p> <p>Taille unique : ajustement facile grâce au serre-tête facile à régler et aux brides de serrage.</p> <p>« Photo indicative »</p> 
10	Masques pliables	Unité	78	<p>EN 149 Vertical FFP 1 avec valve 2360+ : 12 g Fuite totale max. vers l'intérieur (22 %) Pénétration max. du matériau filtrant (20 %)</p>

11	Combinaison de travail haute visibilité	Unité	68	Haute visibilité Taille XL ou L Couleur : Orange hivi / Gris charbon Soudage : classe 2 Tissu extérieur : 99% Coton, 1% fibre de carbone 290g.
12	Combinaison de travail	Unité	68	Salopette à bretelles bicolore avec poches genouillères Taille XL ou L Couleur : Orange hivi / Gris charbon Température de lavage : Max 75°C Produit 1000 px Coton 290g/m3
13	Charlotte jetable	Unité	58	Charlotte à clip ronde blanche non tissée Boîte de 100 Grammage élevé : 12 g/m2.
14	Extincteur à eau	Unité	18	Extincteur à eau 6L ; poids total 9, 100 kg +/- 2%, Poids cylindre 2.650 kg +/- 2% Pression de service 15 kg/cm ³
15	Extincteur à mousse	Unité	18	Classes de feu : AB Contenu : 9 L Hauteur : 520 mm Poids : 14.50 kg Type de feux : 27A-233B Unités d'extinction : 1.5 Température d'utilisation : +5°C à +60°C
16	Les extincteurs à poudre sèche	Unité	18	Extincteur à pression auxiliaire Capacité : 9kg Normes EN3 – NF Classe de feu : 43A – 233B – C Poids avec emballage : 15 kg Temps de décharge : 20.5 seconde Jet : 6m Diamètre externe bouteille 190 mm

				Hauteur totale 530 mm
17	Panneau de sécurité	Unité	68	Panneau pictogramme de santé et sécurité au travail Diamètre : 400 mm et 315 mm de côté format A3, A4, A5 avec ou sans texte picto à l'unité En planche ou en rouleau
18	Kit médical de premier secours	Unité	68	Trousse de secours 2-3 personnes (garnie) Couverture de survie Paire de gants à usage unique Compresses stériles Pansements compressifs stériles Pansements absorbant stériles Pochette de récupération isothermique Pochettes de froid instantané Coffret étanche.
19	Casque	Unité	68	Casque de chantier : Taille : Standard. Poids 0.32 Kilogrammes Matériau : Fibre de carbone, Polyester, Polystyrène Visière, glissière, ventilé Couleur : jaune (exigé) Serrage glissière (réglable) Type de casque protégeant contre les risques mécaniques (chocs, chutes d'objets, écrasement latéral)  « Photo indicative »

ANNEXE 5. DECLARATION CRITERES D'EXCLUSION OBLIGATOIRE

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes :

- a. Participation à une organisation criminelle ;
- b. Corruption ;
- c. Fraude ;
- d. Infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction
- e. Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ;
- f. Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ;
- g. Occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ;

Date :

Lieu :

Signature :

ANNEXE 6. DOCUMENTATION TECHNIQUE DES EQUIPEMENTS / PHOTOS

Les soumissionnaires doivent compléter le modèle plus bas.

La documentation éventuellement fournie doit clairement indiquer (souligné, remarques) les modèles offerts et les options incluses, s'il y a lieu, afin que les évaluateurs puissent voir l'exacte configuration. Les offres ne permettant pas d'identifier précisément les modèles et les spécifications pourront se voir rejetées par les évaluateurs.

L'offre doit être suffisamment claire pour permettre aux évaluateurs d'effectuer aisément une comparaison entre les spécifications demandées et les spécifications proposées.

Lot unique : Equipement de protection individuelle (EPI).

Veillez fournir les photos et donner les caractéristiques des équipements que vous proposez.

Les offres qui contiendront un copier / coller ne seront pas considérées comme conformes.

N°	DESCRIPTION	UNITE	QUANTITE	Caractéristiques requises	Caractéristiques proposées
1	Gants nitrile	Unité	48	Gants de protection coté intérieur en caoutchouc semi dur et extérieur en tissu élastique Gant de manutention anti-coupure indice C Montage : tricoté une pièce, poignet élastique, support tricoté à partir de fibres haute ténacité HDPE, (polyéthylène haute densité PEHD) Enduction : PU (polyuréthane) sur la paume Tailles min : 8 à 11 (répartition équitable entre les tailles sauf décision commune).	

				<p>Fibres HDPE, pour une excellente protection contre les</p>  <p>risques mécaniques et notamment la coupure. « Photo indicative »</p>	
2	Gants PVC	Unité	48	<p>Gants enduction simple PVC finition lisse PROTECTION CHIMIQUE – AKL Gant de protection. Tailles 8 ½ ou 9 ½. Enduction P.V.C. Simple finition lisse. Traitement Actifresh.</p>  <p>Support coton interlock coupé/cousu. Longueur 35 cm. « Photo indicative »</p>	
3	Bottes de sécurité	Unité	68	<p>Bottes de sécurité en PVC : Botte de sécurité, série RAIN BOOT. Hauteur de la tige : 32.5 / 36.5 cm Pointure : 40 à 45 PVC bi-injection. Doublure : fourrure polyester. Première de propreté : fixe avec protection aluminium Semelle : PVC - Nitrile à crampons - tirettes de chaussage. Insert anti-perforation et embout de protection : Acier inoxydable, Talon absorbeur d'énergie</p>	

				semelage résistant aux hydrocarbures.	
4	Chaussures de sécurité hautes	Unité	68	<p>Paire de chaussures de sécurité hautes</p> <p>EN 345 S1</p> <p>Pointure 40 à 45</p> <p>Taille : 37 cm.</p> <p>Poids : 420 g.</p> <p>Antistatique (dissipe des charges électrostatiques)</p> <p>Résistance électrique inférieur à 100 kW</p> <p>Isolation thermique</p> <p>Semelles résistantes à la chaleur (maxi 300° pendant une minute)</p> <p>Semelles anti-perforation</p> <p>Semelles anti-dérapante et résistante aux huiles,</p> <p>Fermeture lacets, embout anti écrasement semelle anti perforation acier inox.</p>	
5	Lunettes-masque de protection	Paire	58	<p>Lunettes masque de protection oculaire</p> <p>Galeras</p> <p>PVC Ecran : polycarbonate Poids : 104 g.</p> <p>Traitement anti-rayures.</p> <p>EN166</p> <p>1 BT 9 marquages oculaires</p> <p>349 BT : marquage montures</p> <p>Z87.1-2003</p> <p>Z87 + : High impact : Résistance à l'impact</p>	

				<p>Système d'aération dans les protections latérale</p>  <p>« Photo indicative »</p>	
6	Lunette de protection incolore	Paire	78	<p>Lunettes de protection</p> <p>Peut également être portée sur une autre lunette</p> <p>Incolore en polycarbonate</p> <p>Système d'aération dans les protections latérale</p> <p>Taille : Standard</p>  <p>« Photo indicative »</p>	
7	Masque réutilisable	Unité	78	<p>Masque réutilisable</p> <p>Masque respirant réutilisable</p> <p>Série 4000+ EN 405 :2001+A1 2009</p> <p>Demi-masques filtrants combinés à particule Vapeurs et gaz.</p>  <p>« Photo indicative »</p>	
8	Masque à usage unique	Unité	78	<p>Masque contre les particules solides et liquides non toxiques et de faible à moyenne toxicité (concentration allant jusqu'à 12 x VME ou 10 x VLE. VME = Valeur Moyenne d'Exposition</p>	

				<p>/ VLE = Valeur Limite d'Exposition). C'est un masque type FFP2 certifié CE et conforme à la norme EN 149 : 2001.</p> <p>Demi masque FFP2 léger et confortable</p> <p>Barette nasale</p> <p>Sans valve élastique de maintien aux oreilles</p>  <p>« Photo indicative »</p>	
9	Demi-masque jetable	Unité	68	<p>Masques anti-poussières Et anti-gaz Convient au travail de longue durée. Poids 260 g maxi</p> <p>Demi-masque jetable</p> <p>Prêt à l'emploi : les filtres sont intégrés dans le masque et sont à jeter avec le masque lorsqu'ils ne sont plus efficaces.</p> <p>Léger pour un port agréable, 30 % plus léger qu'un demi-masque réutilisable avec cartouches Sans silicone.</p> <p>Un champ de vision dégagé.</p> <p>Soupape expiratoire au centre afin d'évacuer de</p>	

				<p>manière efficace la chaleur et l'humidité.</p> <p>Taille unique : ajustement facile grâce au serre-tête facile à régler et aux</p>  <p>brides de serrage.</p> <p>« Photo indicative »</p>	
10	Masques pliables	Unité	78	<p>EN 149</p> <p>Vertical FFP 1 avec valve 2360+ : 12 g</p> <p>Fuite totale max. vers l'intérieur (22 %)</p> <p>Pénétration max. du matériau filtrant (20 %)</p>	
11	Combinaison de travail haute visibilité	Unité	68	<p>Haute visibilité</p> <p>Taille XL ou L</p> <p>Couleur : Orange hivi / Gris charbon</p> <p>Soudage : classe 2</p> <p>Tissu extérieur : 99% Coton, 1% fibre de carbone 290g.</p>	
12	Combinaison de travail	Unité	68	<p>Salopette à bretelles bicolore avec poches genouillères</p> <p>Taille XL ou L</p> <p>Couleur : Orange hivi / Gris charbon</p> <p>Température de lavage : Max 75°C</p> <p>Produit 1000 px</p> <p>Coton 290g/m3</p>	
13	Charlotte jetable	Unité	58	<p>Charlotte à clip ronde blanche non tissée</p> <p>Boîte de 100</p>	

				Grammage élevé : 12 g/m ² .	
14	Extincteur à eau	Unité	18	Extincteur à eau 6L ; poids total 9, 100 kg +/- 2%, Poids cylindre 2.650 kg +/- 2% Pression de service 15 kg/cm ³	
15	Extincteur à mousse	Unité	18	Classes de feu : AB Contenu : 9 L Hauteur : 520 mm Poids : 14.50 kg Type de feux : 27A-233B Unités d'extinction : 1.5 Température d'utilisation : +5°C à +60°C	
16	Les extincteurs à poudre sèche	Unité	18	Extincteur à pression auxiliaire Capacité : 9kg Normes EN3 – NF Classe de feu : 43A – 233B – C Poids avec emballage : 15 kg Temps de décharge : 20.5 seconde Jet : 6m Diamètre externe bouteille 190 mm Hauteur totale 530 mm	
17	Panneau de sécurité	Unité	68	Panneau pictogramme de santé et sécurité au travail Diamètre : 400 mm et 315 mm de côté format A3, A4, A5 avec ou sans texte picto à l'unité En planche ou en rouleau	
18	Kit médical de premier secours	Unité	68	Trousse de secours 2-3 personnes (garnie) Couverture de survie	

				Paire de gants à usage unique Compresses stériles Pansements compressifs stériles Pansements absorbant stériles Pochette de récupération isothermique Pochettes de froid instantané Coffret étanche.	
19	Casque	Unité	68	Casque de chantier : Taille : Standard. Poids 0.32 Kilogrammes Matériau : Fibre de carbone, Polyester, Polystyrène Visière, glissière, ventilé Couleur : jaune (exigé) Serrage glissière (réglable) Type de casque protégeant contre les risques mécaniques (chocs, chutes d'objets, écrasement latéral) Taille : Standard.	
					
				« Photo indicative »	